



AVIS DE CONFORMITÉ

Enquête mensuelle auprès des accoueurs et des sélectionneurs

Service producteur : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Opportunité : avis favorable émis le 21 mai 2014, par la Commission Entreprises et stratégies de marché »

Réunion du Comité du label du 18 juin 2014 (Commission Entreprises).

L'objectif de cette enquête de conjoncture est de connaître mensuellement par espèce, par catégorie et par type, le nombre d'œufs à couvrir mis en incubation et le nombre de poussins éclos, destinés à être effectivement utilisés, pour permettre l'établissement de prévisions de production, à court terme, de volailles et d'œufs de consommation.

Elle permet de répondre au règlement CE n°617/2008 de la Commission européenne. Elle se place dans un dispositif de connaissance de la filière avicole qui repose également sur d'autres enquêtes de conjoncture, la production, la récupération de sources administratives, l'utilisation de sources externes, des indices Insee et une enquête de recensement quinquennale.

Les obligations réglementaires sont complétées par des demandes spécifiques, liées à l'importance de la filière du foie gras et des volailles sous label en France.

Les unités enquêtées sont les établissements de sélection et de multiplication de volailles (gallus, canards, oies, dindes et pintades) au-dessus d'un seuil de 100 volailles, et les couvoirs au-dessus d'une capacité de 1 000 œufs à couvrir.

L'enquête est exhaustive et réalisée mensuellement en France métropolitaine. Elle sera dématérialisée à partir du quatrième trimestre 2014 pour les entreprises disposant d'une connexion à internet. L'enquête restera réalisée par fax ou courrier avec saisie des informations par le SSP pour un nombre restreint d'entreprises ne possédant pas de moyens informatiques adéquats. Le questionnaire sera également simplifié car l'interrogation portera sur le mois civil et non de manière hebdomadaire comme actuellement. Le temps de remplissage du questionnaire est de l'ordre de cinq minutes.

Outre leur communication à Eurostat à la fin du mois suivant la collecte, les résultats sont mis en ligne sur le site Agreste (Infos rapides Aviculture, Chiffres et données Aviculture).

Justification de l'obligation : afin d'assurer une bonne qualité de réponse et de satisfaire l'ensemble des obligations européennes, il est demandé que le label d'intérêt général et de qualité statistique soit accompagné du caractère obligatoire.

~~~~~

Cette enquête fera l'objet d'un point d'information à la commission Agriculture car son champ est à la frontière entre les commissions Entreprises et Agriculture.

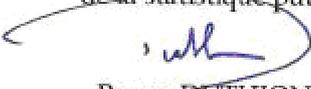
**Le Comité du label émet les recommandations suivantes :**

- ❖ Le Comité recommande de vérifier l'existence dans les Dom d'établissements qui seraient susceptibles d'appartenir au champ de l'enquête ;
- ❖ Le Comité prend note de la concertation auprès des organisations professionnelles et souhaite qu'elle se poursuive ;
- ❖ Le Comité encourage la dématérialisation des questionnaires et engage le service à bien suivre la mise en œuvre de cette opération afin d'en assurer la qualité et la sécurité ;
- ❖ Le Comité demande qu'un tableau sur les taux de réponse lui soit adressé, notamment sur la permanence des non-répondants aux enquêtes. Il suggère de privilégier une méthode d'imputation des établissements non-répondants par des établissements similaires à ces derniers ;
- ❖ Le Comité demande que la version définitive du questionnaire lui soit adressée ;

**Le Comité du label de la statistique publique attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête mensuelle auprès des accoueurs et des sélectionneurs et propose de lui conférer le caractère obligatoire.**

|                                                        |
|--------------------------------------------------------|
| <b>Ce label est valide pour les années 2015 à 2019</b> |
|--------------------------------------------------------|

Le Président du Comité du label  
de la statistique publique



Renan DUTHION